

COMMENT SAVOIR SI JE DOIS CONSULTER?

- **Vous avez été confronté à un évènement traumatique :**

- Avez-vous vécu ou été témoin d'un évènement pendant lequel des individus ont pu mourir ou être gravement blessés ?
- Pendant cet évènement avez-vous eu très peur ?
- Vous êtes-vous senti impuissant ?

- **L'évènement traumatique est sans cesse revécu :**

- Vous ne pouvez pas vous empêcher de penser à ce qui s'est passé ?
- Vous faites des cauchemars ? Vous avez des flashs back ?

Depuis l'évènement,

- **vous évitez les stimuli associés au traumatisme :**

- Vous refusez de parler ou de penser à l'évènement ?
- Vous évitez de retourner dans les lieux assimilés à l'évènement ?

- **vous ressentez une modification de votre état général :**

- Vous vous sentez d'humeur plus triste ? Vous ressentez une baisse de motivation ?
- Vos amis vous trouvent différent ?
- Vous sursautez lorsqu'un bruit, une odeur particulière surviennent ?
- Vous n'arrivez plus à lire des livres, vous avez tendance à oublier des choses ?

- **vous ressentez une détresse importante :**

- La souffrance vous déborde ?
- Vous avez des difficultés au niveau de vos relations sociales, professionnelles ou dans d'autres domaines ?

Si vous avez répondu « oui » à plusieurs items, demandez l'avis d'un professionnel.

INFORMATIONS PRATIQUES

CDPL 45

GENABUM PARK

**74 bis rue de l'Argonne- bâtiment C
45 000 ORLEANS**

Pour toute question, contactez le secrétariat au

02.38.60.71.01

Bus n°4 et 7 - Tram B
Arrêt Droits de l'homme



Georges Daumézon

Établissement Public de Santé Mentale du Loiret

1 Route de Chateau - BP 62016
45402 Fleury-les-Aubrais Cedex
02 38 60 59 58 - www.epsm-loiret.fr

Centre Départemental
de Psychotraumatologie
du Loiret



CENTRE DÉPARTEMENTAL DE PSYCHOTRAUMATOLOGIE DU LOIRET



Service communication EPSM Daumézon - Avril 2023

**FILIÈRE PSYCHOTHÉRAPIES
PÔLE DE SOINS SPÉCIFIQUES**


GEORGES DAUMÉZON
Établissement Public de Santé Mentale du Loiret

QU'EST CE QU'UN ÉVÈNEMENT TRAUMATOGENÈ ?

Un évènement est potentiellement « traumatique » lorsqu'il a entraîné une peur intense, de l'impuissance ou de l'horreur face à une situation.

Notamment lorsqu'elle implique une menace de mort ou impacte l'intégrité physique de la personne ou celle d'autrui. Cet évènement peut être vécu personnellement ou en tant que témoin direct.

Il peut s'agir :

- D'actes de violence interpersonnelle : agressions physiques, agressions sexuelles, vols à main armée, contexte de guerre, etc.
- D'accidents causés par la main de l'homme ou l'erreur technique : accident de transports, naufrages de bateaux, désastres écologiques ou nucléaires, explosions, incendies, fuite de produit toxique, accidents de travail, etc.
- De catastrophes naturelles : ouragans, feux de forêts, tremblements de terre, raz-de-marée, tempêtes, inondations, tornades, etc.

QU'EST CE QUE LE PSYCHOTRAUMATISME ?

- Lors de la confrontation à un évènement traumatogène, la victime mettra en place des mécanismes de sauvegarde d'ordre psychologique, neurobiologique et physiologique pour contrer l'invasion émotionnelle qu'engendre la situation.
- Le psycho-traumatisme ou traumatisme psychique sera la trace de l'effort psychique pour lutter contre ce bouleversement. Il s'exprime très souvent par des symptômes spécifiques pouvant arriver directement après l'évènement, quelques mois voire quelques années plus tard.

POUR QUI ?

Cette unité est destinée aux personnes ayant vécu un évènement traumatogène et qui souffrent de symptômes de stress aigu (état de choc) ou d'état de stress post-traumatique.

Notre offre de soins s'adresse à toute personne âgée de plus de 16 ans qui exprime le besoin d'obtenir des informations, d'être aidée, accompagnée et soutenue dans ce qu'elle vit comme traumatique.

LES SOINS PROPOSÉS

- Un entretien d'accueil pour une évaluation des besoins psychothérapeutiques.
- Une consultation médicale avec si besoin une prise en charge médicamenteuse.
- Une articulation avec les dispositifs spécifiques : Unité Médico Judiciaire, association d'aide aux victimes ou autres structures...
- Une prise en charge psychologique adaptée

Les consultations sont gratuites et s'inscrivent dans l'offre de soin de l'hôpital public.

Notre prise en charge est proposée sur une durée limitée et adaptée aux besoins de la personne demandeuse.

Une réévaluation en fin de prise en charge sera proposée.

L'ÉQUIPE

L'équipe est composée de professionnels sensibles et formés à la victimologie et à la prise en charge du psychotraumatisme.

• Dr Sophie LAPUJOLADE
Psychiatre

• Aïlys BOUTONNET
• Léa SKAYRAK
Psychologues

• Sébastien NIRAT
Cadre de santé

• Valérie BAILLON
• Céline GUYON
Infirmières

• Caroline BEAUCHET
Assistante sociale

• Coralie CRESPO
Secrétaire

COMMENT FAIRE UNE DEMANDE DE SUIVI ?

Toute demande de suivi ou de renseignement doit être faite au secrétariat du CDPL au 02.38.60.71.01